



Berne, le 31 août 2021

Communiqué aux médias de la Session des femmes 2021

Commission de la transformation numérique de la session des femmes 2021 a adopté ses demandes

La Commission de la transformation numérique s'est réunie hier pour la deuxième fois à Berne et a formulé ses exigences pour la session des femmes en octobre 2021. Le souci de façonner l'évolution technologique d'une manière équitable pour les femmes et les hommes est au centre de ces préoccupations. La Commission a adopté deux motions.

Une motion a été adoptée à l'unanimité demandant de réviser la stratégie "Suisse numérique" dans une perspective de genre, car elle touche tous les domaines de la société. En particulier, des standards contraignants sont nécessaires pour que les données et les algorithmes soient conçus de manière à être non sexistes et non discriminatoires.

Dans une deuxième motion, la Commission demande que la proportion de femmes dans les professions MINT soit portée à 50 % d'ici 2030, car l'absence de femmes conduit à des produits numériques unidimensionnels. En informatique, par exemple, les femmes sont aujourd'hui nettement sous-représentées, avec une part de 15 %. Pour y remédier, diverses mesures sont nécessaires, notamment concernant l'orientation professionnelle et la formation des enseignantes et enseignants.

Les revendications seront officiellement adoptées lors de la session des femmes des 29/30 octobre et transmises au Parlement. La session des femmes aura lieu à l'occasion des 50 ans du suffrage féminin. 246 femmes, au-delà des barrières partisans, débattront des mesures urgentes à mettre en place en Suisse, et présenteront leurs revendications afin de réaliser l'égalité entre femmes et hommes.

La Commission, composée de 13 participantes élues, a siégé au Palais fédéral sous la présidence de Simone de Montmollin (conseillère nationale PLR, GE) et de Min Li Marti (conseillère nationale PS, ZH). La seconde séance de commission se tiendra le 30 août 2021.



Renseignements :

Simone de Montmollin, conseillère nationale PLR, GE

Présidente

simone.demontmollin@parl.ch, Tel. 079 691 40 92

Min Li Marti, conseillère national PS, ZH

Vice-présidente

minli.marti@parl.ch, Tel. 079 344 54 71

Bettina Fredrich, responsable secrétariat Commission fédérale pour les questions féminines CFQF, Co-organisatrice de la session des femmes 2021

bettina.fredrich@ebg.admin.ch

Tel. 058 483 99 40, Mobile 079 283 48 74

Session des femmes 2021, de quoi s'agit-il?

Il y a cinquante ans cette année que les femmes ont obtenu, en Suisse, le droit de vote et d'éligibilité au plan national. Aujourd'hui encore, cependant, les femmes sont sous-représentées dans les instances de décision politique. L'égalité entre femmes et hommes dans la société ou dans le monde professionnel n'est toujours pas réalisée non plus. Il faut que cela change. Durant la Session des femmes 2021, des femmes de toute la Suisse discuteront pendant deux jours, dans la Salle du Conseil national, des questions d'égalité des genres, avant de remettre une liste de revendications concrètes au Parlement et au Conseil fédéral. Il s'agit de la deuxième session féminine après celle de 1991.

La session des femmes est organisée par alliance F, la faîtière des organisations féminines suisses, avec les Femmes protestantes en Suisse FPS, l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF, la Fédération suisse des femmes sans but lucratif SGF, la Ligue suisse des femmes catholiques SKF et la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF, en collaboration avec les Services du parlement.

La Commission fédérale pour les questions féminines CFQF assume la direction de la Commission de la transformation numérique et de la Commission de la science.

www.sessiondesfemmes2021.ch



Commission de la transformation numérique (de gauche à droite) : Yasmine Bastug, Medea Fux, Luana Bergamin, Ondine Riesen, Manon Boissat, Eva Lea Empting, Simone de Montmollin, Min Li Marti, Bettina Fredrich, Ursula Nakamura-Stoecklin